

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 15 FEVRIER 2018

L'an deux mil dix-huit, le quinze février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame **Françoise LEFEBVRE**, Maire.

**PRÉSENTS :**

- **Mme LEFEBVRE, Maire**
- **M. PEKALA, Mme JOACHIM, Mme ANDRIEU, Adjointes au Maire,**
- **Mme BOISSY, Conseillère Municipale déléguée,**
- **Mme GAGEY, M. LAPLACE, M. ZENDRON, Mme KARPINSKI, M. PANNETIER, Mme GRIGNON, M. ALLEGUE, Mme COURVOISIER, M. RELINGER.**

**ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

- **M. ROGER donne pouvoir à Mme LEFEBVRE,**
- **M. BEAUDOIN donne pouvoir à Mme BOISSY,**
- **Mme COURTIER donne pouvoir à M. RELINGER.**

**ABSENTS EXCUSÉS :** Mme CHANCENOTTE.

**ABSENTS NON EXCUSÉS :** M. BOSCH.

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Date de convocation : 7 février 2018

Nombre de Conseillers présents : 14

Date d'affichage : 7 février 2018

Nombre de suffrages exprimés : 17

Mme Morgane COURVOISIER a été nommée Secrétaire de Séance.

**ORDRE DU JOUR**

**1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 19 DECEMBRE 2017**

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a décidé d'approuver le procès-verbal du 19 décembre 2017.

**2. REGLEMENT DE LOCATION ET TARIFS DE LA SALLE EMILE TRELAT**

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité* :

- **DECIDE** d'adopter le règlement de location de la salle Emile Trélat,
- **DECIDE** d'adopter les tarifs de la salle Emile Trélat,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents à intervenir relatifs à cette affaire.

**3. REMBOURSEMENT DE LA CONCESSION POUR MADAME IGNASIAK**

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité* :

- **DECIDE** de rembourser Madame IGNASIAK à hauteur de 150 euros,

- **AUTORISE** Mme le Maire à reprendre ladite concession au nom de la commune une fois le remboursement total effectué.

**4. TRAVAUX CONCERNANT LE RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC 2018 POUR RUBELLES, RUE DES ROSES, ALLEE DES PINSONS, ALLEE DES EPERVIERS, ALLEE DES HIRONDELLES, RUE DE PRASLIN, CHEMIN DU HAUT DES PONCEAUX, RESIDENCE LES POMMIERS, RUE DES TROIS MOULINS, RUE DES MENIERS, CHEMIN DES MULETS, RUE ALEXIS DU TREMBLAY, RUE DES LONG REAGES, RUE DES FAUVETTES, RUE DE SOLERS (PARKING SAINT EXUPERY), BOULEVARD CHARLES DE GAULLE (PARKING SALLE EMILE TRELAT)**

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité* :

- **APPROUVE** le programme de travaux et les modalités financières.
- **DELEGUE** la maîtrise d'ouvrage au SDESM concernant les travaux sur le réseau d'éclairage public, *Rue des roses, Allée des pinsons, Allée des éperviers, Allée des hirondelles, Rue de praslin, Chemin du haut des ponceaux, Résidence les pommiers, Rue des trois moulins, Rue des meniers, Chemin des mulets, Rue alexis du tremblay, Rue des long réages, Rue des fauvettes, Rue de solers (Parking Saint Exupéry), Boulevard Charles De Gaulle (Parking Salle Emile Trélat).*
- **DEMANDE** au SDESM de lancer les études et les travaux concernant le réseau d'éclairage public 2018 pour Rubelles sur le réseau d'éclairage public : *Rue des roses, Allée des pinsons, Allée des éperviers, Allée des hirondelles, Rue de praslin, Chemin du haut des ponceaux, Résidence les pommiers, Rue des trois moulins, Rue des meniers, Chemin des mulets, Rue alexis du tremblay, Rue des long réages, Rue des fauvettes, Rue de solers (Parking Saint Exupéry), Boulevard Charles De Gaulle (Parking Salle Emile Trélat).*
- Le montant des travaux est évalué d'après l'Avant-Projet Sommaire à **91 089,48 euros TTC**.
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'année de réalisation des travaux.
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention financière et toutes pièces s'y référant relatifs à la réalisation des travaux.
- **AUTORISE** le SDESM à récupérer les certificats d'économie d'énergie auprès de son obligé ou à présenter les dossiers de demande de subvention auprès de l'ADEME et autres organismes.
- **AUTORISE** le SDESM à évacuer et à mettre en décharge spécialisée les points lumineux déposés afin d'effectuer le traitement et le recyclage des déchets.

**5. RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN EMPLOI A TEMPS NON COMPLET**

Le point est retiré et reporté à une séance ultérieure.

**6. MARCHES PUBLICS CONCLUS SUR L'ANNEE 2017**

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité* :

- **PREND ACTE** de la liste des marchés publics conclus pour l'année 2017.

## **7. INFORMATIONS DIVERSES**

- Date des prochains Conseils municipaux (jeudi 29 mars 2018 à 19H00),  
Un conseil exceptionnel devra être réuni avant le 15 mars afin d'adopter un marché public SDESM concernant les points lumineux
- Remerciement d'Alizée suite à l'action sociale du Conseil municipal des enfants « Un Noël pour tous »,
- Chasse aux œufs le lundi 2 avril 2018 à l'Espace Saint Exupéry,
- Concert jazz du 3 mars 2018 à la Salle Emile Trélat,
- Salon de peinture et sculpture les 10 et 11 mars 2018 à la Salle Emile Trélat,

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 20 H 05.



Le 16 février 2018

Le Maire,

**Françoise LEFEBVRE**